



CP AG CS•POP

L'organisation s'est réunie en AG juste avant les vacances. Une vingtaine de personnes étaient présentes dans le local de la Rue de Fer 9 à Delémont. Les points de l'ordre du jour concernaient les affaires courantes, les votations fédérales et les élections communales.

Les 4 sujets soumis au peuple en septembre ont suscité des débats et des discussions à des degrés différents selon l'engouement des personnes présentes. La liberté de vote est laissée concernant l'initiative sur l'élevage intensif. En revanche, les membres de CS•POP ont refusé à l'unanimité les trois autres objets.

NON à la modification de la loi fédérale sur l'impôt anticipé : cette taxe rapporte actuellement des centaines de millions (275 selon la Confédération, 600 selon le comité référendaire). CS•POP estime que cet argent doit rester en main publique pour financer les services à la population, la transition énergétique, pour faire face à la crise énergétique en cette période d'inflation.

NON au relèvement de la TVA, qui est une taxe antisociale dont l'augmentation impactera les plus faibles

NON à AVS 21, qui une fois de plus, s'en prend aux femmes qui ont déjà les rentes les plus faibles découlant souvent de leurs emplois à temps partiel pour se consacrer aux enfants et à la famille.

L'assemblée générale de CS•POP s'est poursuivie autour d'un repas à la place Brûlée.

Info supplémentaire sur info@cspop.ch

Jeanne Beuret, Rte du Vorbourg 55, 2800 Delémont